



## Fijais, pour des faits remontant à mes 13 ans

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Je suis fiché dans le fichier FIJAIS pour des faits remontant à mes 13 ans. J'en ai actuellement 26, je souhaiterais donc effacer mon nom de ce fichier. Connaissez-vous la procédure ?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

J'en ai actuellement 26, je souhaiterais donc effacer mon nom de ce fichier. Connaissez-vous la procédure ?  
Les informations sont conservées pendant vingt ou trente ans selon la gravité de l'infraction commise.

Toutefois, si vous avez fait l'objet:

- d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement ;
- d'une cessation ou d'une mainlevée d'une mesure de contrôle judiciaire, votre dossier est effacé avant l'écoulement de cette période.

Vous pouvez également saisir le procureur afin de lui faire part de votre demande.

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Merci pour votre réponse.

Comment saisir le procureur ?

Cordialement,

-----  
Par Visiteur

Monsieur,

Vous devez vous adresser au greffe du tribunal de Grande instance dans le ressort duquel vous résidez, il va vous indiquer la marche à suivre.

Bien cordialement